



DIRECTION DES ECOLES

Saxon, août 2020

Chers Parents,

Le 17 août, tous les élèves du Valais reprennent le chemin de l'école. Nous continuons de vivre une situation tout à fait particulière qui nous oblige tous à changer notre manière de fonctionner, à faire preuve de souplesse et d'esprit d'adaptation.

Les enseignant-e-s et la Direction continuent de s'engager pour assurer un enseignement de qualité dans le respect des normes sanitaires.

Principales informations pour la rentrée scolaire 2020-2021

Elèves

Les gestes barrières et les règles d'hygiène entraînés à la maison et à l'école ces derniers mois seront appliqués strictement dans le périmètre scolaire.

En principe, les élèves ne portent pas de masque de protection à l'école et n'utilisent pas de produit hydro-alcoolique. Leur usage dans l'espace scolaire n'est admis que sur présentation d'un avis médical et sur autorisation de la Direction.

Pour éviter toute contamination, il est primordial que les personnes malades restent à domicile et contactent leur médecin traitant.

Il est également demandé de garder à la maison les enfants présentant des signes de maladie (maux de ventre, vomissements, grippe...)

La situation des élèves vulnérables est traitée par le médecin de l'enfant qui fournit un certificat médical à destination de l'école.

L'élève qui vit avec une personne vulnérable est tenu de se rendre à l'école. L'école demeurant obligatoire, toute absence injustifiée sera traitée selon le règlement y relatif.

Quarantaine au retour de vacances

Une famille revenant d'une région nécessitant une période de mise en quarantaine doit s'annoncer auprès de Promotion Santé Valais et transmettre la copie de la décision de mise en quarantaine à la Direction dans les plus brefs délais.

Personnel enseignant – personnel travaillant dans l'école

Le nouveau plan de protection du Service de l'enseignement stipule que le port du masque est désormais obligatoire pour l'ensemble du personnel travaillant au sein de l'école.

En classe, sauf circonstance exceptionnelle, l'enseignant-e ne porte pas de masque de protection.

Parents et personnes externes

Les parents ou les personnes externes doivent éviter le périmètre de l'école. Les regroupements aux abords de l'école sont interdits.

Michelle Grandjean Böhm, Directrice, Rue des Lantses 5, 1907 Saxon



027/744.12.23 direction@ecole-saxon.ch

www.ecole-saxon.ch

L'entrée dans l'école pour une rencontre avec un enseignant-e ou au bureau de la Direction n'est autorisée que **sur rendez-vous**.

Dès l'entrée dans un bâtiment scolaire, le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires.

Bureau de la Direction

Une permanence téléphonique est assurée le lundi matin de 7h30 à 11h et le jeudi de 14h à 17h30. Dans tous les cas, vous pouvez laisser un message sur le répondeur du bureau de la Direction ou écrire un courriel.

Réunion de parents

Les réunions de parents regroupant une classe entière ne sont pas autorisées. Elles seront organisées sous différentes formes. Les titulaires vous informeront de la forme retenue. Priorité de l'école : la communication et la collaboration avec vous.

Promenade d'automne

Les promenades d'automne seront organisées par classe ou groupe de deux classes et auront lieu à des dates différentes. Les informations vous seront communiquées par le titulaire de votre enfant.

Piscine

Des travaux de rénovation ont débuté à la Fovahm. Pour cette raison, les cours de piscine ne seront pas organisés cet automne probablement pour toute l'année scolaire. Notre professeur de sport donnera la majorité des cours de gymnastique aux élèves.

Pedibus

Les élèves de 1H à 3H reçoivent un dépliant d'information de l'ATE Pedibus.

La Direction collabore volontiers à la mise en place de lignes pour les élèves de 1H à 3H. Il suffit de vous annoncer par courriel direction@ecole-saxon.ch.

Aide à la lecture

L'aide à la lecture apportée à nos jeunes élèves de 3H à 5H durant le confinement a été très appréciée et fructueuse.

Si vous êtes intéressé-e à apporter une aide pour l'entraînement à la lecture, merci d'écrire à Madame Lucie Bruchez b.lucie@ecole-saxon.ch, responsable de la coordination de cette aide.

Site des écoles

A l'avenir, la Direction transmettra toutes les informations par le site des écoles. Nous vous prions de consulter régulièrement notre site internet ce d'autant plus que la situation sanitaire pourrait évoluer rapidement.

En vous souhaitant à vous et à vos enfants une très belle année scolaire et en vous remerciant d'avance de votre étroite collaboration, je vous adresse, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Michelle Grandjean Böhm
Directrice des Ecoles

Michelle Grandjean Böhm, Directrice, Rue des Lantses 5, 1907 Saxon



027/744.12.23 direction@ecole-saxon.ch

www.ecole-saxon.ch